

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	1
Quorum	5

SEANCE DU 6 JUILLET 2021

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Françoise BENOIT, Monsieur Antoine BREINING et Monsieur Bernard MATTER

Assistaient en outre : Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Madame Céline RAYNAUD (Directrice du Pôle Gestion Locative et Relation Client), Madame Evelyne BRONNER (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Madame Suzanne BROLLY et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général
Vu l'avis de France Domaine du 5 juillet 2021
Délibère :

B/2021/024 : Geispolsheim - Rue des Artisans : Vente en l'état futur d'achèvement de 18 logements. Autorisation d'acquisition.

Il est décidé :

1. D'autoriser l'acquisition auprès du promoteur Nexity, ou toute autre société qui s'y substituerait par une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bien constitué de 18 logements, sis rue des Artisans à Geispolsheim, Bâtiments A (de type R+1+combles), comprenant 18 places de stationnement en extérieur, pour un prix de 2 396 289,00 € HT.
2. Le prix de revient prévisionnel s'élève à 2 496 753,42 € HT, soit 2 188 € HT par m² de surface habitable et 138 708 € HT par logement.

Les études étant en cours, sur une base de 1 141,09 m² habitables, il est considéré comme acceptable une tolérance de + 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

3. D'autoriser l'établissement du contrat de réservation et du contrat de vente,
4. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,
5. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,
6. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Jean-Bernard DAMBIER
Pour extrait conforme